



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2024-2025
PV n°07: réunion du 3 février 2025 à 19h00 à Beloeil

Présents: A. Dupont, P. Lecomte, J. Lecrivain, T. Vitali, M. Fohal, A. Hervelle,
Excusés: J-M Raquez, R. Appels, AM Sferrazza, JM Tagliaferro, Ph. Stuez.
Invités présents: B. Scherpereel, F. Appels, C. Notelaers, Ph. Bolssens, P. Thomas
Invités excusés: -

1. Approbation du PV n°6 du 6 janvier 2025. Ce PV est approuvé à l'unanimité.
2. Rencontre concernant des points de réflexion et ressenti au sujet des calendriers et du championnat.

Deux membres d'un club ont demandé à nous rencontrer afin de faire part de leurs préoccupations.

Ils estiment que le championnat régional jeunes n'est pas adapté aux nécessités de formation: les périodes sans match sont trop longues et cassent le rythme de la formation, le sort de certaines équipes est scellé après le premier tour, ce qui rend le deuxième tour sans objectif et rend difficile alors de maintenir le rythme de formation. Ils suggèrent de faire un championnat plus long, en 16 ou 20 matchs, avec play-off et play-down. Ils estiment aussi qu'il serait bénéfique d'avoir une coordination entre le national, le régional et le provincial pour l'établissement des calendriers. De même, un championnat national pour les meilleures équipes serait idéal.

Christophe explique le mode d'établissement des calendriers et la nécessité de tenir compte des grilles du national, puis du régional, avant d'établir les grilles du championnat provincial. Il explique la ligne du temps de création du calendrier.

Fabrice précise que le CDA réfléchit actuellement à une refonte des calendriers afin de mieux tenir compte des congés scolaires, ce serait un processus évolutif, sur plusieurs saisons.

Pierre évoque les contacts entre la VBL et l'AWBB sur ces questions.

Thierry estime qu'il serait bien d'avoir la même période de pré-calendrier entre le régional et le provincial.

2. Notification du CDA sur la présence du secrétaire du CJR à notre réunion (PV n°10 du 17 décembre point 9.1)

Nous avons reçu ce jour un courrier du Président de la fédération nous reprochant d'avoir pris cette initiative. Celle-ci visait simplement à prendre connaissance concrètement de la situation des retards d'examen des dossiers en conseil judiciaire régional, sans s'immiscer dans les compétences d'autres instances. Pascal estime que la forme de ce courrier est dérangeante, il fera une réponse au nom du groupement.

3. Constitution d'un groupe de travail calendrier sans représentants des clubs de l'AWBB: un PV de réunion du conseil d'administration nous apprend qu'un groupe de travail a été constitué sans qu'aucun représentant des clubs n'en fasse partie, ce qui pose question. Fabrice répond que les demandes des clubs à ce sujet ont été entendues et que cette réflexion est à son premier stade. On cherche à déterminer une ligne de conduite, avec l'aide de techniciens de la direction technique, du département championnat et des comités provinciaux. Le dossier sera évoqué lors de l'AG de mars et les Parlementaires représentant des clubs pourront s'exprimer.

4. Suivi des débats de la réunion des 3 comités, propositions et textes: pour le point concernant la réflexion sur une sorte de PC 53 pour les compétitions en jeunes, il faut attendre la réunion du CDA du 11 février pour en savoir plus.

5. Question de certains arbitres relayée par l'un d'eux concernant la gestion des mauvais comportements (fautes techniques et disqualifiantes): les idées émises dans cette demande sont complexes et doivent être bien étudiées. Nous notons que nos collègues de Namur partagent une préoccupation similaire et qu'ils réalisent une étude chiffrée à ce sujet. Dès lors, les membres de notre groupement mettent ce dossier en continuation et prendront connaissance de l'étude des collègues.

- 5 Rapport des membres dans les départements et commissions: pas d'informations à préciser. Christophe donne des informations sur le déroulement des JRJ, l'équipe du Hainaut ayant obtenu de bons résultats.

6. Courriers: - Nous avons reçu les vœux de plusieurs clubs, merci.

-le 27 décembre 24, nous avons envoyé au secrétariat général une demande de clarification concernant l'examen par les clubs des documents de casier judiciaire des encadrants. Bernard répond que le CDA a entrepris des démarches auprès de l' AISF afin de faire clarifier le point évoqué et que le dossier est continuation.

7. Divers: Thierry pose des questions au sujet du dossier de labellisation que les clubs viennent de recevoir, qu'il trouve assez complexe et déplore que les clubs n'aient pas été informés préalablement avant de devoir y répondre, ce qui aurait permis de s'adapter aux exigences requises. Pierre répond que le CDA était tributaire des décisions de l'ADEPS qui ne sont intervenues qu'en décembre, et que des évolutions seront décidées pour l'avenir.

Prochaine réunion des Parlementaires le dimanche 16 mars 25 à Colfontaine à 10h30 et le lundi 24 mars 25 à Beloeil.